





# Présentation de la FEB



Près de

**52 000**

salariés



Près de

**9 Md€**

de chiffre d'affaires



**3 Md€**

à l'export

## Qui sommes-nous ?

La Fédération des Entreprises de Boulangerie/Pâtisserie (FEB) regroupe et défend depuis plus de 80 ans les professionnels qui partagent une **vision entrepreneuriale et innovante** de la fabrication à la distribution de Pain, de Viennoiserie et de Pâtisserie (BVP).

**Notre but : représenter, défendre et valoriser nos adhérents !**

La FEB regroupe la majorité des entreprises françaises productrices en BVP, ainsi que de nombreux réseaux de magasins de boulangerie-pâtisserie franchisés, intégrés ou en nom propre.

**La FEB est la seule organisation professionnelle habilitée à représenter la boulangerie industrielle auprès des pouvoirs publics.**

## Notre fonctionnement des élus bénévoles et impliqués

La Fédération des Entreprises de Boulangerie Pâtisserie agit en toute transparence avec un président choisi par le comité directeur, constitué de dirigeants adhérents de la FEB. **Le comité directeur** est chargé de définir les actions permettant de renforcer les services aux adhérents et de défendre leurs intérêts communs, puis de mettre en œuvre les décisions qui ont été prises.

### Le comité directeur



**Didier Boudy**

Président

**Mademoiselle Desserts**



**Christophe Girardet**

Vice-président

**Victor & Compagnie**



**Antoine Deschamps**

Président de la Commission Sociale

**Cookie Créations**



**Jean-Manuel Lévêque**

Trésorier

**Novepan**

# Notre mission : une fédération à votre service

Une fédération organisée par et pour ses adhérents dont les missions s'articulent autour de **4 axes stratégiques** :

# 1

## Valoriser

les savoir-faire de nos métiers, la qualité de nos produits et l'excellence de nos entreprises.

# 2

## Fédérer

les professionnels autour de l'intérêt général en s'appuyant sur une action collective, forte et efficace.

# 3

## Défendre

les intérêts de nos métiers face aux décisions politiques pouvant nuire à la compétitivité et à la pérennité de nos entreprises.

# 4

## Former & Informer

les professionnels.



« Rejoindre la FEB, c'est adhérer à une famille qui valorise et défend les boulangers pâtisseries, pour mieux appréhender les enjeux du métier de demain. »

**Christophe Girardet,**  
Dirigeant de Victor & Compagnie

## Ils sont à la FEB (non-exhaustif)



# 2 000

magasins intégrés,  
franchisés ou  
en nom propre



# 150

ateliers de  
fabrication



# Une organisation agile et réactive

Des permanents à votre service !



## Paul Boivin

Délégué Général

01 53 20 70 33  
pboivin@febpf.fr



## Sylvie Lemaître

Chargée des relations adhérents

01 53 20 70 38  
06 74 70 78 87  
slemaitre@febpf.fr



## Aurélie Girard de Vasson

Responsable communication et RSE

01 53 20 70 31  
06 89 21 48 33  
agirard@febpf.fr



## Yasmine El Oujani

Responsable influence et contenus

07 66 02 96 25  
yeloujani@febpf.fr



## Wilson Piques

Responsable des affaires sociales et de la formation professionnelle

01 53 20 70 37  
06 74 90 99 67  
wpiques@febpf.fr



## Catherine Caillaud

Chargée des affaires administratives et financières

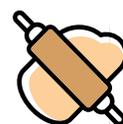
01 53 20 70 30  
06 21 07 04 94  
ccaillaud@febpf.fr

L'équipe de la FEB est à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions sur les services offerts par la FEB, les outils d'information et l'actualité de votre fédération.

## Nos missions

- **Organiser et animer** la branche
- **Recruter et fédérer** le réseau d'adhérents

## Les outils à votre disposition :



- Un site internet complet
- Accompagnement personnalisé par téléphone ou mail
- Organisation d'événements fédérateurs (journées professionnelles, galette des rois...)
- Valorisation de nos adhérents à travers les médias et les réseaux sociaux de la FEB



## Affaires sociales et formation : les fondamentaux

### Conseil et négociation collective

La FEB vous accompagne et vous conseille dans le domaine des **affaires sociales et de la formation professionnelle**. Notre responsable est à votre disposition pour répondre à vos questions sociales impactant votre entreprise.

Concernant les **négociations collectives de branche**, la commission sociale du SNIPO et de la FEB pilote, au côté des organisations syndicales, la convention collective nationale de la Boulangerie Industrielle et des Œufs (IDCC 1747) et participe aux négociations de la convention collective nationale de l'Artisanat (IDCC 843).

Enfin, la FEB s'appuie sur un **Club RH, ouvert à tous les adhérents**, où l'échange et le partage d'expérience sont les maîtres- mots.



*« La FEB nous a apporté les informations sûres et ciblées dont nous avons besoin pendant la période difficile de la crise sanitaire. Leur écoute, leur efficacité et leur précision nous facilitent la gestion de nombreuses problématiques. Se regrouper pour les régler nous rend plus forts et bien plus efficaces, je ne pourrai plus m'en passer. »*

**Magali Poulailon,**  
Dirigeante de Poulailon



## Formation

La maîtrise des enjeux sociaux, environnementaux ou encore économiques, est fondamentale dans un monde en pleine mutation.

Chaque année, la FEB réalise **un catalogue de formations et de webinaires** destinés à ses adhérents pour vous accompagner sur des sujets sociaux, techniques ou encore liés à la communication.

La FEB siège au sein d'OCAPIAT et pilote avec les autres branches de l'agroalimentaire la formation professionnelle.

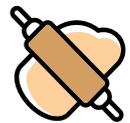
La FEB met également **gratuitement** à disposition de ses adhérents **un E-learning sécurité et un E-learning hygiène** (modules spécifiques BVP, co-construits avec les adhérents).

Outre les 14 CQP transversaux au secteur alimentaire, 3 **Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)** spécifiques à la BVP ont été créés par la branche :

- Ouvrier qualifié de fabrication (inscrit RNCP)
- Préparateur vendeur en BVP (inscrit RNCP)
- Responsable de magasin en BVP (constitution de promotions)

Le CQP est un outil efficace, aux mains de la branche, pour développer et reconnaître les compétences des salariés tout en répondant aux besoins des entreprises.

### Les outils à votre disposition :



- Des conseils juridiques personnalisés et des réponses dans les meilleurs délais
- Un Club RH dynamique et constructif
- Une rubrique dédiée au Social dans l'espace adhérent du site internet de la FEB (actualités sociales, modèles juridiques adaptés aux entreprises...)
- Un catalogue de formations et de webinaires
- Une lettre mensuelle sociale
- Des benchmarks sur les pratiques du secteur
- Un rapport de branche annuel complet
- Une présentation des CQP



### Affaires publiques & Communication : le nerf de la guerre

La FEB a pour mission de **faire connaître et valoriser les métiers et produits** : veiller sur les évolutions du contexte politique et institutionnel ; agir pour un environnement législatif et réglementaire favorable à nos adhérents ; dialoguer avec les parties prenantes, les médias et les décideurs politiques ; gérer les crises médiatiques touchant le secteur, d'élaborer et piloter la communication.



*« La FEB nous représente auprès des pouvoirs publics afin de défendre les intérêts de la filière. Dans un environnement en perpétuelle évolution, la FEB nous conseille sur les sujets essentiels de nos métiers : la réglementation, le social, l'environnement et la sécurité alimentaire. L'expertise de ses permanents et le partage entre adhérents permettent de progresser sur des sujets communs afin de répondre aux attentes de la société et de nos clients. »*

**Christophe Blaise,**  
General Manager de BIMBO QSR France

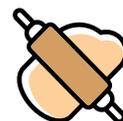
### Responsabilité Sociétale des Entreprises : le fil rouge des années à venir

La FEB sensibilise, accompagne et soutient ses adhérents sur les sujets de la Responsabilité Sociétale des Entreprises pour leur permettre de s'approprier les principes du développement durable et s'impliquer dans les thématiques de leur choix, selon leurs enjeux et à leur propre rythme.

À la FEB, nous sommes persuadés que nous gagnerons le pari de la transition écologique et solidaire en unissant nos forces. Nous croyons en une réflexion collective menée de front pour apporter à l'ensemble de la profession des solutions innovantes et efficaces permettant à chacun de diminuer son impact environnemental et de développer un impact social et sociétal positif.

#### Les outils à votre disposition :

- Une newsletter et une revue de presse envoyées tous les 15 jours
- Sur l'espace adhérent, des études sourcées et des éléments de langage co-construits avec le GT communication et des professionnels des médias
- L'implication active des adhérents via un groupe de travail communication et une commission RSE
- Un guide de bonnes pratiques RSE avec des outils méthodologiques
- Des partenariats privilégiés pour vous accompagner en RSE : Traace (Bilan Carbone), Hubency (Collecte des déchets)



## Ouverture 7J/7 : notre combat

La FEB est en pointe sur les actions pour l'autorisation d'ouverture 7 jours/7. En effet, dans un contexte économique tendu pour les boulangers-pâtisseries, les entrepreneurs restent encore trop confrontés à des contraintes réglementaires rétrogrades qui freinent leur essor. Il est temps de donner les moyens de s'adapter, de développer leur activité et de maintenir l'emploi localement.



*« La FEB œuvre au quotidien pour ses adhérents afin de permettre à chacun d'entre eux d'ouvrir tous les jours de l'année. Nous avons la conviction profonde que la liberté d'entreprendre est un combat juste, favorisant l'emploi tout en respectant les prérogatives de la convention collective et ainsi protéger l'ensemble des salariés. Pouvoir servir chaque jour les 66 millions de français avec du bon pain frais est un devoir pour notre profession ! »*

**David Giraudeau,**  
Directeur Général de La mie Câline

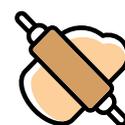
## Technique / réglementaire : un accompagnement essentiel

**La FEB intervient dans tous les projets ou propositions de loi**, dans l'établissement de textes réglementaires pouvant impacter la vie des entreprises BVP, de leurs salariés ou de leurs produits (droit du travail, fiscalité, environnement, étiquetage, droit de la concurrence...).

**La FEB mène des actions** ponctuelles en fonction de l'actualité et des besoins ou des demandes de ses adhérents.

**La FEB organise régulièrement des journées de formation, des webinaires** pour mieux maîtriser les évolutions juridiques, réglementaires et techniques du secteur et **s'entoure d'experts** pour mieux accompagner ses adhérents au quotidien.

### Les outils à votre disposition :



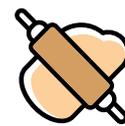
- Un SAV pour les questions réglementaires
- Une lettre qualité trimestrielle
- Une alerte sanitaire hebdomadaire
- Une veille technique « Bulletin d'information » mensuelle
- Une veille réglementaire et environnement bi-mensuelle
- Un accès aux ateliers réglementaires organisés par l'Alliance 7
- Un groupe de travail « Réglementaire » FEB

## Export : ouvrir le spectre à nos adhérents

La FEB vous accompagne dans le **suivi de l'actualité sur le Commerce Extérieur**, pour faire rayonner tout le savoir-faire français en BVP et défendre les intérêts de notre secteur.

La FEB initie également des **actions de promotion des produits de BVP** dans divers pays pour accompagner nos adhérents à l'exportation et identifier des opportunités.

### Les outils à votre disposition :



- Votre lettre export mensuelle
- Des chiffres clés sur notre secteur à l'export
- L'étude des marchés potentiels à l'export
- La prise en charge de rendez-vous BtoB
- La mise en place d'actions de promotion



*« Pour ne plus rester seul avec ses problèmes et ses interrogations ! La FEB, c'est une équipe de professionnels expérimentés et spécialistes de votre métier. C'est également des professionnels comme vous, avec qui échanger lors des différents événements. »*

**Pascal Cantenot,**  
Dirigeant de La Panière

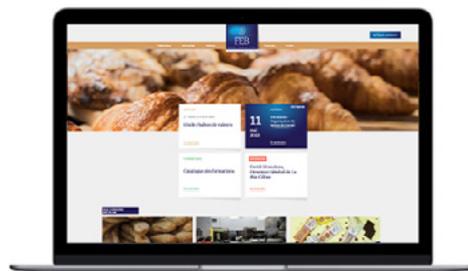
## Des outils numériques à la disposition des adhérents : efficacité et simplicité

Au fil des années, la FEB a développé un certain nombre d'outils numériques d'une part pour renforcer les relations avec les adhérents et d'autre part pour faciliter les échanges d'informations.

### Le site internet FEB et l'espace adhérent

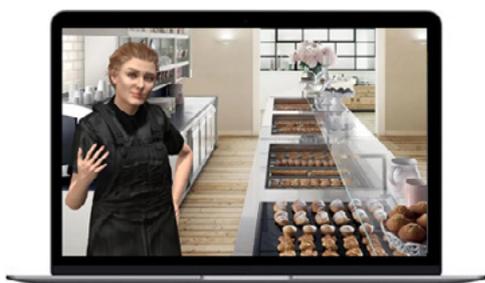
La FEB dispose d'un **site internet** constitué d'une **vitrine « grand public »** et d'un **espace réservé aux adhérents**. Vous y trouverez toute l'actualité et tous les textes réglementaires en vigueur concernant la gestion des entreprises de BVP (Boulangerie, Viennoiserie et Pâtisserie).

[www.entreprisesboulangerie.org/](http://www.entreprisesboulangerie.org/)



L'**espace adhérent** est réservé aux seules personnes habilitées, désignées par le dirigeant de l'entreprise adhérente. Les permanents se tiennent à votre disposition pour répondre aux questions touchant l'usage du site.

<https://adherent.entreprisesboulangerie.org/>



## Des modules E-learning gratuits

La FEB dispose d'un module de formation e-learning relatif à la **sécurité** ainsi qu'un e-learning relatif à l'**hygiène**. Ces modules sont mis à la disposition des adhérents de la FEB gratuitement pour la formation des salariés entrants mais également du personnel intérimaire.

### Les objectifs :

- Rappeler les règles de base à tous les salariés (formation personnalisée selon l'emploi occupé)
- Répondre aux obligations légales de formation du personnel entrant

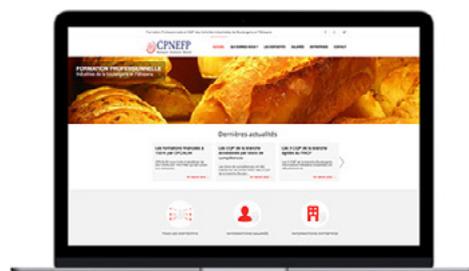
<https://v3.e-prevention.fr/login>

## Un espace dédié sur le site internet de la FEB aux CQP spécifiques BVP et transversaux au secteur alimentaire

Cet onglet permet de :

- S'informer sur l'outil CQP et sa mise en place
- Découvrir les avantages pour les salariés et l'entreprise

<https://www.entreprisesboulangerie.org/cqp/>



## L'application Allerg'info



Allerg'info est une application simple et interactive pour accompagner les points de vente qui sont désormais obligés d'informer les consommateurs sur les risques allergènes présents dans leurs produits et recettes.

Elle permet :

- D'informer les consommateurs sur les allergènes via une tablette interactive mise à disposition en magasin
- D'être conforme à la législation INCO en vigueur

<http://alg.sitefeb.com/>



## Location de salles pour vos réunions à Paris : un cadre valorisant

La FEB dispose dans ses locaux, de 2 salles de réunion (l'une d'une capacité de 12 places, l'autre de 24 places), qui peuvent être utilisées par les adhérents pour **un tarif très avantageux**, à la journée ou à la demi-journée.

Les salles de réunion de la FEB, design et totalement équipées permettent aux adhérents d'organiser leurs réunions/formations en profitant d'un cadre exceptionnel, au bord du canal de l'Ourcq, et accessible de toutes les gares et aéroports.

Pour réserver une salle, merci de contacter Sylvie Lemaître (slemaitre@febpf.fr).



**Salle Paris-Brest** (12 places)  
adhérents : 200€  
non-adhérents : 400€



**Salle Saint-Honoré** (24 places)  
adhérents : 300€  
non-adhérents : 600€





Tel : 01 53 20 70 38

34, Quai de la Loire  
75019 PARIS

[contact@febpf.fr](mailto:contact@febpf.fr)

 @FederationFEB

 Fédération des Entreprises de Boulangerie

 federation\_feb

 FederationFEB

[www.entreprisesboulangerie.org](http://www.entreprisesboulangerie.org)

